

1 REGLES

1.1 La régate sera régie par :

Les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile.
Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe de l'AC.
Les règlements fédéraux.

1.2 Langue officielle

En cas de traduction des textes régissant l'épreuve, le texte français prévaudra.

2 AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information situé devant les bureaux de la Ligue de Voile de Normandie.

Les signaux faits à terre seront envoyés au mât de pavillons situé à proximité des bureaux de la Ligue de Voile de Normandie.

3 PROGRAMME DES COURSES

Lundi 6 août :	18h00	Briefing général
Mardi 7 août :	08h30	Briefing des équipages
	10H00	1 ^{er} signal d'avertissement - courses à suivre
	17h30	Heure limite du dernier signal d'avertissement
Mercredi 8 août :	08h30	Briefing des équipages
	10H00	1 ^{er} signal d'avertissement - courses à suivre
	16h30	Heure limite du dernier signal d'avertissement
	18h00	Remise des prix
Jeudi 9 août :		Jour de réserve

4 PAVILLONS DE CLASSE

Pour les J/80 :	Pavillon J/80
Pour les First Class 7.5 :	Pavillon FC 7.5

5 ZONE DE COURSE

La zone de course sera positionnée dans la Baie du Havre.
La navigation dans le chenal de commerce est formellement interdite.

6 LE PARCOURS

Parcours de type banane: Départ - 1 - 2 - 3 - 1 - 2 - 3 - Arrivée
Parcours réduit (flamme Numérique 1): Départ - 1 - 2 - 3 - Arrivée

7 MARQUES

Les marques : 1, 2 sont des bouées cylindriques jaunes
La marque 3 est une bouée cylindrique verte
La marque de départ est une bouée cylindrique noire
La marque d'arrivée est une bouée bâton jaune située à droite du bateau comité

8 LE DEPART

8.1 Procédure

Pour prévenir les bateaux qu'une course va bientôt commencer, un pavillon orange sera envoyé avec un signal sonore au moins 3 minutes avant l'envoi du signal d'avertissement.

5' : Signal d'avertissement :	Pavillon « J/80 » pour les J/80
	Pavillon « FC 7.5 » pour les First Class 7.5
4' : Signal préparatoire :	Pavillon « P » ou « I » ou « Z » ou « NOIR »
1' : Affalé du pavillon :	« P » ou « I » ou « Z » ou « NOIR »
0' : Affalé du pavillon :	« J/80 » ou « FC 7.5 »

8.2 Définition de la ligne de départ

La ligne de départ se situera entre le mât du bateau comité arborant un pavillon orange et une bouée cylindrique noire.

8.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 5 minutes après son signal de départ sera classé DNS.

9 L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée se situera entre le mât du bateau comité arborant un pavillon orange et une bouée bâton jaune.
La ligne d'arrivée se situera à droite du bateau comité.

10 TEMPS LIMITES

10.1 Temps limite du premier de chaque série pour finir : 80min.

10.2 20 minutes pour finir après le premier de chaque série.

11 RECLAMATIONS ET REPARATIONS

11.1 Des juges pourront être présents sur l'eau. En cas d'infraction pendant la course, les juges siffleront l'incident. Le ou les voiliers incriminés peuvent :

- Réparer à leur initiative en effectuant un empannage sur le bord de près ou un virement sur le bord de portant (spi rangé et bout dehors rentré).
- Si aucune réparation n'est effectuée le juge sifflera à nouveau, hêlera le numéro du bateau en faute qui devra réparer immédiatement par un tour complet (comprenant un virement de bord et un empannage).

11.2 Les formulaires de réclamation sont disponibles à proximité du tableau officiel dont l'emplacement est situé à la Ligue de Voile de Normandie. Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite prévu.

11.3 Le temps limite de réclamation est de 30 minutes après l'arrivée du dernier sur la dernière course du jour.

11.4 Des avis seront affichés dans les 20 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans le local du jury, situé dans les locaux de la Ligue de Voile de Normandie. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel.

12 VOILURE

La voilure des bateaux est de la seule responsabilité de l'organisation.

Les éventuels dommages ou pertes du matériel seront facturés aux concurrents sur la base des montants précisés en annexe.

Aucune réclamation relative au matériel ne sera admise.

- **Pas de pavillon** : GV haute + génois + SPI autorisé (uniquement pour les J/80)
- **Pavillon jaune** : GV 1 ris
- **Pavillon vert** : Solent obligatoire pour les FC 7.5
- **Pavillon blanc** : SPI interdit (pour les J/80)

13 CLASSEMENT

13.1 Classement par point à minima

13.2 Deux courses doivent être validées pour constituer une série

13.3

- Quand 2 à 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les courses
- Quand 4 à 8 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score
- Quand 9 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores en retirant ses deux plus mauvais scores.
- En cas d'égalité, les bateaux seront départagés aux nombres de leurs meilleurs manches.

13.4 Les vainqueurs de chaque série seront récompensés

14 REMPLACEMENT D'EQUIPIER

Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation, préalable, par écrit, du Comité de Course.

15 REGLES DE SECURITE

15.1 Un émargement oral avant chaque début de briefing sera mis en place

15.2 Le port d'un équipement individuel de flottabilité est obligatoire du départ sur l'eau au retour à terre, conformément à la RCV 40.

15.3 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler à un bateau officiel le plus tôt possible

15.4 La sortie du bout dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker des J/80

15.5 Canal VHF utilisé : VHF 06

16 EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux d'assistance ou officiels.

17 COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL

Présidente du comité de course : Véronique AULNETTE

Présidente du jury : Corinne AULNETTE

